

**DISPONIBLE EN LIVRAISON VRAC ET EN SACS DE 15KG.**

Les différentes certifications, DINplus, NF et ENplus, garantissent le respect de la norme NF EN ISO 17225-1 qui fixe les critères de qualité des granulés de bois.

Vous trouverez ci-après un tableau comparatif des caractéristiques techniques des granulés de bois Crépito en parallèle des exigences des différentes certifications.



	<b>Crépito®</b> UNE PERFORMANCE D'ENFER !	<b>NF</b> CERTIFIÉ PAR FCBA	<b>DIN plus</b>	<b>EN plus</b> NF EN ISO 17225-1
<b>Composition</b>	100 % bois vierge	bois vierge	bois vierge	bois vierge
<b>Additifs</b> (% en produit sec)	0 %	≤ 2 %	≤ 2 %	≤ 2 %
<b>PCI sur brut</b>	4,8 ≤ PCI ≤ 5,3 kWh.kg <sup>-1</sup>	≥ 4,6 kWh.kg <sup>-1</sup>	≥ 4,6 kWh.kg <sup>-1</sup>	≥ 4,6 kWh.kg <sup>-1</sup>
<b>Taux de fine</b> (% en masse < 3,15 mm au chargement ou conditionnement)	< 0,5 % < 1 % vrac	≤ 0,5 % sac ≤ 1 % vrac	≤ 0,5 % sac ≤ 1 % vrac	≤ 0,5 % sac ≤ 1 % vrac
<b>Taux de cendre</b> (% en masse sur produit sec à 550°C)	≤ 0,5 %	≤ 0,7 %	≤ 0,7 %	≤ 0,7 %
<b>Durabilité</b> (% en masse de granulé après essais)	≥ 97,5 %	≥ 97,5 %	≥ 97,5 %	≥ 98 %
<b>Humidité</b> (% produit humide)	≤ 8 %	≤ 10 %	≤ 10 %	≤ 10 %
<b>Longueur</b>	3,15 mm < L < 40 mm	3,15 mm ≤ L ≤ 40 mm	3,15 mm ≤ L ≤ 40 mm	3,15 mm ≤ L ≤ 40 mm
<b>Diamètre</b>	6 mm ±1	6 mm ±1	6 mm ±1	6 mm ±1
<b>Contrôle laboratoire</b>	CERIC - suivi mensuel	-	-	-

## La qualité + de Crépito

Les granulés Crépito® font l'objet d'un suivi rigoureux à tous les stades de la production (matière première, fabrication, emballage, stockage). Les contrôles qualité et les tests produits sont réalisés sur site et au laboratoire CERIC. Ils garantissent le meilleur niveau de performance des appareils de chauffage aux granulés de bois.



### Une double certification

- granulés certifiés



### Contrôle +



- Contrôle permanent de la production
- 1 essai/mois minimum en laboratoire certifié COFRAC
- 1 contrôle du site/trimestre
- Recherche & Développement (appareils, ADEME ...)



**Contrôle du produit fini**  
Alors que la norme DIN+ n'impose qu'un contrôle par semaine, les granulés de bois Crépito® sont contrôlés 3 fois par jour in situ : taux d'humidité, abrasion, densité, masse volumique apparente, diamètre, longueur.